



Communiqué de presse

Le Vivre en Somme en points de dépôts à partir de mars

Pour le printemps, le Vivre en Somme se transforme ! Une mue nécessaire pour répondre aux attentes de ses lecteurs et à l'air du temps.

Le *Vivre en Somme*, distribué tous les 2 mois dans les boîtes aux lettres, est un moyen privilégié d'être informé des actions du Département et des acteurs qui font vivre notre territoire.

Une nouvelle maquette fait son apparition pour le numéro de mars-avril, diffusé à partir du **25 mars**. Plus moderne et dynamique, à l'image du territoire, laissant la place aux photos et infographies pour rendre plus attractifs les sujets traités.

Une **nouvelle ligne éditoriale** a été amorcée depuis l'enquête de lectorat en 2017 et de **nouvelles rubriques** ont été créées dès le numéro de janvier 2019. Celles-ci mettent en lumière les entrepreneurs de la Somme, leurs idées originales, mais aussi les actions du Conseil départemental expliquées clairement, le patrimoine historique et naturel, la culture, le sport... et donnent la parole aux habitants et associations.

Une nouvelle distribution en points de dépôt est mise en place à partir du numéro de mars-avril afin de répondre aux nouvelles pratiques des habitants, notamment en milieu urbain. **Les habitants d'Amiens et Abbeville pourront retrouver le magazine chez leurs commerçants**. Ailleurs dans la Somme, des points de dépôt ont également été créés, en plus du maintien de la distribution dans les boîtes aux lettres des habitants.

Le *Vivre en Somme* reste ainsi facilement **accessible à tous ceux qui le souhaitent, tous les jours, pendant les deux mois de sa diffusion**. Plus de **260 commerçants partout dans la Somme** sont partenaires du *Vivre en Somme*. Les offices de tourisme, cabinets médicaux et certains salons de coiffure le mettent également à disposition de leur clientèle. Les commerçants sont identifiés par un autocollant sur leur vitrine et la liste complète se trouve sur www.somme.fr/depot-ves

Le Conseil départemental souhaite ainsi rendre le magazine et ses actions en faveur des Samariens plus visibles et **encourager les habitants à se rendre dans leurs commerces de proximité**.

David RAUSCENT
Directeur de la communication
Conseil départemental de la Somme
03 60 01 53 29 - 06 23 05 58 79
d.rauscent@somme.fr